

La Finlande brise la loi du silence avec « KIVa »

C'EST UN SUCCÈS en Finlande : quelque 2 260 établissements, soit les trois quarts des écoles et collèges du pays, ont adopté le programme KIVa, lancé en 2009. Mis au point à l'université de Turku par deux chercheuses en psychologie, Christina Salmivalli et Claire Garandau, KIVa repose sur une idée-maîtresse : aider les enfants témoins d'actes de harcèlement à prendre la parole. Casser la dynamique du harcèlement qui fait qu'un élève isolé, jugé différent – plus gros ou plus maigre que ses camarades, meilleur ou moins bon... –, voit fondre sur lui un autre élève, sans que le groupe-classe ne pipe mot.

« Parler ? Se taire ? Dénoncer ? Incite mes élèves à réfléchir à ces questions, pour qu'ils comprennent que le harcèlement, ce n'est jamais 1 contre 1, une seule victime face à un seul agresseur, mais un contre tous, explique Hannele Lejeune, 44 ans, professeure dans une école de la banlieue est d'Hel-

sinki. Il faut les amener à saisir que ceux d'entre eux qui savent qu'un camarade est harcelé, mais qui gardent le silence, ont leur part de responsabilité. »

« Pression du groupe »

Durant une dizaine de séances – une par mois généralement –, élèves et enseignants travaillent sur un matériel pédagogique attractif : site Internet de sensibilisation, jeu électronique anti-harcèlement, environnement d'apprentissage virtuel... « Les enfants prennent conscience de la pression du groupe, mais aussi d'avoir, individuellement, le pouvoir de briser la loi du silence, et le cycle de la violence », souligne M^{me} Lejeune.

Lorsqu'un cas de harcèlement est signalé, une « équipe d'intervention », composée de trois adultes, prend immédiatement en charge, avec un professeur de la classe concernée, les élèves impliqués. « On mène des entretiens individuels, puis en groupe, pour

confronter les versions de chacun, raconte l'enseignante. Après quoi, on invite les élèves à prendre un engagement simple, comme : "Je ne toucherai plus aux fournitures de ce camarade", et on fixe un rendez-vous quinze jours plus tard, pour vérifier si la promesse a été tenue. » Avec un « chemin à suivre », des outils et une formation, M^{me} Lejeune se sent « prête à réagir, à répondre aux attentes des familles ».

Le programme KIVa, dans lequel l'Etat a investi plus de 4 millions d'euros, a remporté en 2009 le Prix européen de prévention de la criminalité. « C'est un programme des plus efficaces, juge Eric Debarbieux, président de l'Observatoire international de la violence à l'école, parce qu'il s'attaque au problème du harcèlement en prenant en compte l'ensemble du climat scolaire, pour faire de la communauté scolaire une communauté réellement protectrice. » ■

M. BA.